



Mardi 8 décembre 2020

CAP Artisanat

**1 850 jeunes remis sur la route de l'emploi grâce à l'artisanat :
un premier bilan de ce dispositif à découvrir en podcast !**



Créé en 2019 avec l'aide du Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes », le dispositif CAP Artisanat, orchestré par le réseau des CMA, permet à des jeunes entre 16 et 26 ans de se réinsérer professionnellement. Après deux ans de déploiement, le dispositif rencontre un vif succès : 70 % des jeunes accompagnés ont trouvé une solution d'insertion. Premier bilan à retrouver en podcast !

Depuis 2 ans, le dispositif Cap Artisanat a permis :

- d'accompagner 1 500 jeunes sur un objectif national de 1 850 à fin décembre 2020
- de trouver une solution d'insertion (stage en entreprise, formation, emploi) pour 70 % des jeunes ayant été jusqu'au bout de l'accompagnement.

Porté au niveau national dans 15 départements de l'hexagone et d'outre-mer, Cap Artisanat est un programme qui intervient sur l'orientation et la recherche de solutions vers l'emploi, de la découverte des métiers à la mise en situation professionnelle en entreprise ou en Centre de Formation d'apprentis. A travers CAP Artisanat CMA France s'inscrit pleinement dans les plans de relance européens et français, à l'instar du plan 1 jeune 1 solution qui promeut des parcours d'insertion sur-mesure ainsi que l'apprentissage pour les jeunes en difficulté. CMA France tient à rappeler que l'artisanat, par la voie de l'apprentissage, est une solution face au chômage des jeunes, premières cibles de la crise économique.



Pour valoriser ce bilan positif, CMA France a réalisé une émission spéciale : Joël Fourny, président de CMA France, revient sur le bilan de ce dispositif, aux côtés de Christophe Doré, président de la CMA Seine-Maritime et de la députée Catherine Fabre, rapporteur sur la loi Avenir professionnel. Dans ce podcast, découvrez pourquoi et comment ça marche à travers des chiffres et témoignages dont celui d'Omar, apprenti coiffeur, qui a bénéficié de ce dispositif accompagné par Céline, sa coach.

Le podcast est disponible sur l'ensemble des plateformes de streaming. Vous pouvez dès à présent les retrouver avec le lien ci-dessous : <https://play.acast.com/s/les-podcasts-de-cma-france>

Pour rappel, le réseau des CMA forme chaque année 100 000 jeunes que nous accueillons tout au long de l'année dans nos 112 CFA répartis sur tout le territoire national afin de répondre aux besoins des entreprises. L'apprentissage permettra d'assurer une relance durable de notre économie et le travail du réseau des CMA a déjà porté ses fruits dans ce domaine en maintenant une dynamique et un accompagnement, avec une augmentation de 3,7 % d'effectif en 2020.

**Pour en savoir plus sur le dispositif,
rendez-vous sur le site cap-artisanat.fr
#GenerationArtisanat**



Guillaume Bailleul – chargé des relations presse et relations publiques – 06 47 60 36 75 / presse@cma-france.fr



cma-france.fr